



Rencontre avec le Sous-Préfet et l'Inspectrice de l'Education Nationale. Visite des chantiers en cours avec les élus et les chefs de services suivie d'une réunion de travail.



Journée du Patrimoine, Varennois et les Elus à la redécouverte de la richesse historique de leur ville.



La brocante organisée au Parc de la Sauvagerie le 15 septembre a accueilli des centaines de visiteurs.



"Rencontre avec les asso : Les élus à la rencontre des présidents d'associations et des habitants.



Semaine bleue, retraités et enfants du Centre de Loisirs ont bénéficié d'un atelier cuisine avec un Chef.



ÉDITO DU MAIRE

La commune...heureusement !

Chaque jour, nous recevons des doléances et nous y répondons.

Un maire ne fait pas ce qu'il veut. A ce sujet, son action est de plus en plus encadrée juridiquement et nous avons à affronter en même temps une diminution des moyens qui a frappé Varennes avec une violence particulière d'une part et **une multiplication des urgences et un accroissement des besoins locaux de l'autre**. Placés au cœur de ce paradoxe, vos élus sont mis sous tension. Malgré tout, nous maintenons ici, notre combat pour une gestion plus efficace, plus innovante et plus humaine faisant du respect pour chacune et chacun l'alpha et l'oméga de notre action. Nous ne laisserons pas le découragement prendre le pas sur l'engagement.

Dans ce sens, nous poursuivons notre engagement pour l'école et vos enfants. Nous venons enfin d'obtenir son financement par l'état : **386 000 €** de subvention. Le **montant total des subventions s'élève à 1 449 938 €**. Souvenez-vous que l'actuelle école compte 12 classes et qu'il est impossible de l'étendre sauf en rajoutant un préfabriqué au milieu de la cour. **Ce sont 4 800 000 € que nous allouons à l'enfance cette année, dont 3 800 000 € pour la construction de la nouvelle école et le nouveau centre de loisirs.**

Engagement encore : **Notre accompagnement pour l'élection d'un nouveau Conseil Municipal des enfants**. Engagement toujours pour nos enfants avec leur association à une nouvelle gestion de nos espaces verts (voir p5-6).

Engagement à nouveau : **Les modalités de l'éclairage public sont en place**. Celui-ci est éteint entre 23h30 et 5h00 et fonctionne selon un module qui s'adapte à la luminosité. Nous tentons de lier ainsi confort de tous et efficacité énergétique.

Enfin, situation préoccupante : La nouvelle installation illégale des gens du voyage. Là, précisément, je dois le rappeler, je n'agis pas comme je veux. J'agis dans un cadre légal que je dois respecter. **J'ai déposé plainte, j'ai pris un arrêté d'expulsion. J'attends comme vous sa mise en œuvre par le Préfet de Seine-et-Marne**. En même temps, nous sommes engagés dans un dialogue courtois avec les personnes concernées afin de résoudre le plus paisiblement possible la situation. Rien ne prendra le pas sur notre engagement à votre service.

Notre commune est là...heureusement !

Nous sommes bien là pour vous préparer un avenir encore meilleur que le présent.

José Ruiz,

Maire de Varennes-sur-Seine

P. 4	VIE MUNICIPALE
ENVIRONNEMENT	P. 5-6
P.7	CULTURE
JEUNESSE	P. 8
P. 9	SOCIAL
INFOS PRATIQUES	P. 10-12
P. 13-15	ASSOCIATIONS



RENCONTRE AVEC LE SOUS-PRÉFET: DES SUJETS MAJEURS ABORDÉS

Lors de cette rencontre, plusieurs enjeux importants ont été abordés, témoignant des priorités locales et des défis actuels. La **gestion de l'accueil des gens du voyage** a été l'un des sujets centraux, avec un accent particulier sur la fermeture des accès aux terrains communaux. Ce point a soulevé des questions autour de l'occupation des terrains et de la nécessité de préserver une cohabitation harmonieuse avec les riverains. Les élus ont également discuté des **besoins spécifiques des familles en difficulté** vivant dans les logements publics de la commune, mettant en avant l'importance d'un soutien accru pour ces foyers vulnérables, à travers des initiatives sociales adaptées.

En ce qui concerne le sport local, le **projet de terrain synthétique** pour les sportifs de Varennes a été évoqué. Les élus ont échangé sur les aides potentielles de l'État pour soutenir ce projet très attendu par la communauté sportive.

Le renforcement du **contrôle des incidents de pollution à l'usine STLG** a également été évoqué, dans le cadre des préoccupations environnementales locales. Il a été souligné que des mesures plus strictes de surveillance et de prévention sont nécessaires pour garantir la sécurité des habitants et préserver l'environnement.

Enfin, le maire a présenté la demande d'**extension du nombre de chambres de l'hôtel du Petit Fossard**, un projet visant à répondre à la demande croissante en matière d'hébergement. Il a demandé une limitation du nombre de chambres.

Le Sous-Préfet à l'écoute des élus de Varennes

Le 3 octobre 2024, les élus locaux et les chefs de services ont accueilli la visite du sous-préfet Jean-Bernard Iché et de l'inspectrice de l'Éducation nationale Sarah Cariou. Ensemble, ils ont parcouru les chantiers de la nouvelle école et du centre de loisirs, offrant ainsi l'occasion de faire un point sur l'avancement des projets.

Cette réorganisation scolaire répond à des enjeux: le nombre d'enfants scolarisés à Varennes ne cesse de croître et ce nouvel aménagement contribuera à réduire le trafic automobile en centre-ville.

INVESTIR POUR L'AVENIR DES ENFANTS

Varennes s'engage à investir pour les générations futures. En 2024, la commune consacre un budget total de **4 808 154 €** aux projets liés à l'enfance. Parmi ces investissements,

3 800 000 € sont spécifiquement alloués à la construction du nouveau Centre de Loisirs et de l'école. Ces deux projets ont reçu au total **386 608 €** de subventions de l'État, **300 000 €** du Département et **680 000 €** de la Région et **83 333 €** de la CAF.



Visite suivie d'une réunion de travail entre le Sous-Préfet, l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, les Elus et les chefs de services

Nouvelle gestion de nos espaces verts

ZONES DE FAUCHAGE TARDIF ET PRAIRIES FLEURIES À VARENNES



Depuis juillet 2022, l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite pour les collectivités territoriales en France, une décision qui reflète l'engagement croissant envers la protection de l'environnement et la santé publique. À Varennes, cette législation a conduit à la mise en place de nouvelles pratiques écologiques pour la gestion des espaces verts, visant à concilier respect de la biodiversité et bien-être des habitants.

UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Dans cette optique, la commune de Varennes a décidé d'aménager des **zones de fauchage tardif** et des **prairies fleuries**. Ces initiatives visent à maintenir la beauté et l'accessibilité des espaces verts tout en encourageant le développement de la biodiversité. Le fauchage tardif, par exemple, consiste à espacer les périodes de tonte à seulement deux ou trois fois par an, permettant ainsi aux plantes sauvages de prospérer et favorisant la pollinisation. Ces zones seront entretenues avec soin pour ne pas gêner les promenades des habitants, notamment avec la création de sentiers dédiés.

Les prairies fleuries, quant à elles, sont composées d'un mélange de fleurs sauvages et de graminées, qui ne nécessitent qu'une tonte annuelle pour permettre la dispersion des graines.

DES DÉFIS À RELEVER : LA GESTION DES HERBES SAUVAGES

Cependant, ces initiatives ne sont pas exemptes de défis. L'alternance entre les périodes de pluie et de chaleur favorise la prolifération des herbes sauvages, rendant leur gestion plus complexe sans recours aux produits phytosanitaires. Face à cette difficulté, Varennes s'appuie sur des méthodes alternatives, comme le désherbage mécanique et la végétalisation des sols, pour maîtriser ces espèces envahissantes tout en limitant l'impact environnemental.

Varennes ne sera pas la seule commune à inciter ses habitants à nettoyer leurs trottoirs, la ville de Montereau s'est inspirée de l'initiative de Varennes.

La Grande Garenne



Croix de Six



Parc de la Sauvagerie

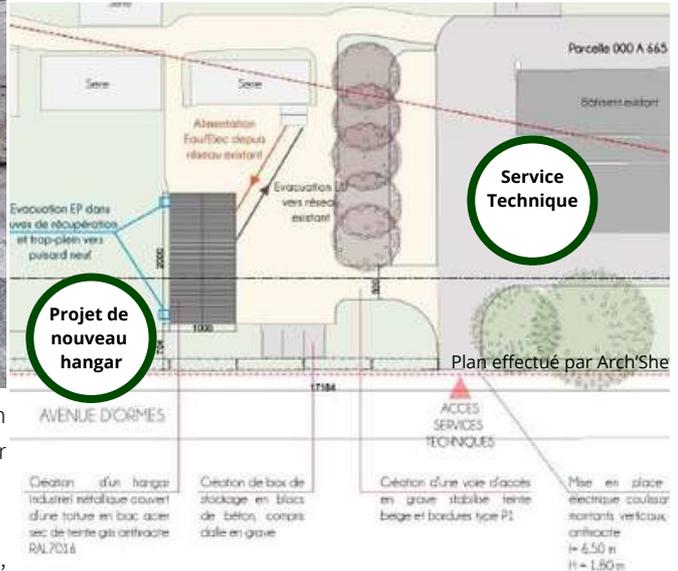


Complexe Eugène Varlin



Un nouvel hangar pour entreposer le sel et les saleuses

ANTICIPER LES DÉFIS CLIMATIQUES



La commune a décidé de renforcer ses moyens de prévention et d'intervention. Un hangar de 200 m², en bardage métallique, sera prochainement construit pour assurer une meilleure gestion des conditions hivernales.

Ce hangar, **spécialement conçu pour stocker le sel et abriter les saleuses**, permettra d'anticiper plus efficacement les intempéries hivernales et de garantir des interventions rapides en cas de gel ou de neige.

Mais ce n'est pas tout :

il contiendra également **un bassin d'eau**, qui sera utilisé pour l'arrosage des espaces verts de la commune durant l'été. Ce nouvel équipement servira également à **stocker et protéger les matériaux** utilisés par les services techniques.

Un arrêté a été pris pour officialiser le projet, et un marché public sera lancé en janvier 2025 pour entamer les travaux.

La commune fait preuve de prévoyance en investissant dans des infrastructures modernes et durables pour mieux faire face aux défis climatiques de demain.

LES ENFANTS DU CENTRE DE LOISIRS ET LES AGENTS DES ESPACES VERTS ONT TRAVAILLÉ ENSEMBLE



Ce projet a associé employés de nos espaces verts et enfants du centre de loisirs. **Cet espace, situé derrière la MARPA, sur un terrain communal**, a pour objectif d'impliquer les plus jeunes dans des activités créatives et utiles pour tous les Varennois.

Les services techniques de la ville ont fourni du bois et des palettes, permettant aux enfants du centre de loisirs de donner libre cours à leur imagination. Ensemble, ils ont fabriqué des fauteuils en bois de palettes ainsi que des tables basses à partir de tourets recyclés.

UN PROJET MENÉ DANS UNE AMBIANCE FESTIVE

Les créations ont été peintes dans le cadre du festival de musique, donnant au projet une dimension encore plus festive et participative. Outre ces meubles uniques, des cabanes ont également été construites, **offrant aux habitants des espaces ludiques et conviviaux pour se détendre.**

Cet espace accessible à tous, invite les habitants de Varennes à profiter et passer du bon temps dans un cadre agréable. Une belle initiative qui démontre l'importance de la participation citoyenne et de la créativité pour embellir la ville et renforcer le lien entre les générations.

Journée du Patrimoine

À LA REDÉCOUVERTE DE LA
RICHESSE HISTORIQUE DE LA VILLE :
EGLISE SAINT LAMBERT



À l'occasion de la Journée du Patrimoine, les visiteurs de l'église Saint-Lambert ont eu la chance d'explorer l'histoire riche et complexe de Varennes-sur-Seine à travers une exposition dédiée. Pour ceux qui n'ont pas pu assister à l'événement, voici un aperçu des découvertes partagées.

DES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES FASCINANTS

Les fouilles archéologiques ont révélé des traces d'occupation humaine datant du Paléolithique jusqu'à l'époque gallo-romaine. Des découvertes notables offrant un aperçu unique des pratiques funéraires anciennes.

L'ÉGLISE SAINT-LAMBERT : TÉMOIN DE L'HISTOIRE

Au Moyen Âge, Varennes était dominée par plusieurs familles nobles. Parmi elles, la famille Du Quesnay, écuyer du roi Louis XIII, jouant un rôle majeur dans l'administration locale et la gestion des terres.

La municipalité a financé la **reconstruction de l'escalier menant aux tribunes**, permettant ainsi aux Varennois de profiter d'une vue panoramique de la nef depuis l'estrade accessible par le clocher.

Dans cette quête du passé, qu'il s'agisse de regards curieux ou éclairés, chacun a pu apprécier la beauté partagée et découvrir, tant à travers les œuvres d'art que les objets liturgiques, l'essence du vrai dans le quotidien, passé comme présent..



LE MOT DU MAIRE



Chaque année, nous réalisons des efforts conséquents pour vous proposer des activités culturelles et des loisirs variés qui s'adressent à toutes les tranches d'âges. Et cela concerne aussi bien le sport que la culture.

Mais force nous est de constater que si tous les habitants de la région sont présents et participent activement à toutes nos activités, il n'en est pas de même des Varennois.

Voici quelques exemples : la dernière brocante a battu les records de participation des Varennois puisque la moitié des stands était tenue par des habitants de Varennes. Prenons en revanche, les thés dansants. Ils ont lieu un fois par mois. Entre 200 et 250 danseurs y sont activement présents.

Mais parmi eux, seulement 5% sont des Varennois.

Nous pourrions multiplier les exemples : les sorties à la journée ou les voyages ne comptent généralement pas plus de 30 à 50% de Varennois.

Et cela alors que les « extérieurs » paient bien plus cher. C'est dire que les Varennois profitent de prix plus qu'avantageux. Ils bénéficient aussi de places gratuites parfois et cela concerne la médiathèque ou toute une série d'ateliers culturels ou sportifs, voire des spectacles.

Malgré tous ces efforts fournis par la municipalité, la fréquentation des Varennois reste très en deçà des attentes.

Tous ces événements que nous créons sont produits pour vous, pour vos enfants.

Varennes regorge d'initiatives et les habitants des communes extérieures l'ont bien compris. Ils sont prêts à utiliser nos ateliers, nos équipements, à fréquenter nos spectacles ou nos sorties et nos voyages.

Aussi Varennois ! Profitez de ce que nous vous offrons !





Conseil Municipal des Enfants

NOUVEAU DÉPART EN 2024-2025
L'ENGAGEMENT SE POURSUIT

Ils se sont investis dans des œuvres caritatives, ont promu le recyclage et ont inauguré un salon d'art. Les conseillers ont visité des institutions françaises majeures (Conseil Économique Social et Environnemental au Palais d'Iéna) et ont participé à la création de leur propre logo.

En octobre, pendant la période des élections des délégués, les classes concernées se rendront à la mairie avec leurs enseignants pour voter pour les élèves qui auront présenté leur programme, et une cérémonie de remise des écharpes officialisera l'élection des 10 représentants.

Les élections du Conseil Municipal des Enfants (CME) auront lieu prochainement. Le CME est une instance qui permet aux enfants de notre commune de s'initier à la vie citoyenne.

Élus par leurs camarades, les jeunes conseillers ont l'opportunité de participer activement à la vie de la ville en travaillant sur des projets qui leur tiennent à cœur, tout en découvrant le fonctionnement des institutions locales. L'année dernière, les membres du CME ont montré un engagement exemplaire en participant aux conseils municipaux, en améliorant la qualité des repas scolaires.

Recensement et Journée de Défense Citoyenne

UN PASSAGE CLÉ POUR LES JEUNES FRANÇAIS



Le recensement peut être effectué en mairie, en présentant les documents suivants :

- une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité
- un livret de famille à jour
- un justificatif de domicile (si l'inscription se fait en mairie)

Il est également possible de réaliser cette démarche en ligne sur le site [Service-public.fr](https://www.service-public.fr) section "recensement citoyen obligatoire", et de suivre les instructions.

Après le recensement, vous recevrez un email invitant votre enfant à s'inscrire pour la Journée Défense et Citoyenneté. La convocation à cette journée vous parviendra environ un an après l'inscription.

Plongez dans l'univers envoûtant "Romantasy" et "New Romance"

NOUVELLE COLLECTION POUR LES
JEUNES ADULTES



Plongez dans notre nouvelle collection de Romantasy et New Romance à la bibliothèque ! Mais qu'est-ce que la Romantasy ? C'est la fusion des genres « romance » et « fantasy », donnant naissance à des récits se déroulant dans des univers imaginaires, où l'intrigue amoureuse est au cœur de l'histoire. Si vous avez adoré Twilight, Un palais d'épines et de roses, ou Hunger Games, cette section est faite pour vous.

Quant à la New Romance, il s'agit d'histoires d'amour contemporaines, avec des personnages jeunes et séduisants, des parcours de vie complexes, et des décors réalistes, souvent couronnés d'une fin heureuse et optimiste. Si After vous a captivé, vous êtes au bon endroit !

MÉDIATHÈQUE

Atelier poterie au Centre Socioculturel



Le centre socioculturel propose à compter du **2 octobre, chaque mercredi de 14h à 16h**, un atelier poterie – sculpture pour les enfants.

Des séances d'essai sont possibles.
Nombre de places limités.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS: 0164.70.52.20

MAIL : CENTRESOCIOCULTUREL@VARENNES-SUR-SEINE.FR

Vaccination contre la grippe

RENDEZ-VOUS LE 28 OCTOBRE A PARTIR DE 14H À LA MARPA

La MARPA organise une campagne de vaccination contre la grippe. Pour y participer, rendez-vous le **lundi 28 octobre, à partir de 14h, dans les locaux de la MARPA avec votre vaccin, l'ordonnance et votre carte Vitale. Réservation au : 01 60 72 77 65.**

La vaccination contre la grippe est particulièrement recommandée pour :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus.
- Les personnes atteintes de maladies chroniques (diabète, maladies respiratoires, cardiaques, etc.).
- Les femmes enceintes, quel que soit le stade de la grossesse.
- Les personnes en situation d'obésité avec un indice de masse corporelle (IMC) supérieur à 40.
- Les professionnels de santé et ceux en contact régulier avec des personnes à risque.
- Les enfants et adultes présentant certaines pathologies augmentant le risque de complications.



Évaluez vos droits aux prestations sociales

EN QUELQUES CLICS SEULEMENT

Et si vous étiez éligible à des aides sans même le savoir ?

Faute de visibilité ou en raison d'une complexité des démarches, nombre de prestations sociales ne sont pas sollicitées par les personnes qui pourraient en bénéficier. Le portail mesdroitssociaux.gouv.fr vous permet d'évaluer en quelques clics vos droits à plus d'une cinquantaine de prestations nationales et locales. C'est simple et gratuit. Présentation.

Mesdroitssociaux.gouv.fr, pour qui, pourquoi ?

Allocations familiales, revenu de solidarité active (RSA), allocation logement, bourses scolaires, aides locales pour le logement social dans certaines régions. Il n'est pas toujours évident de s'y retrouver parmi la multitude de prestations sociales existantes, et encore moins de savoir auxquelles on peut prétendre selon sa situation.



En France, une part importante des personnes éligibles au RSA (Revenu de Solidarité Active) ne le demandent pas. Selon diverses études, on estime qu'entre 30 % et 40 % des personnes éligibles ne le réclament pas. Cela représente plusieurs centaines de milliers de personnes.

Le portail mesdroitssociaux.gouv.fr permet d'évaluer gratuitement, sans aucune création de compte, ses droits aux aides sociales au niveau national et local.

**GRÂCE AUX INFORMATIONS
MESDROITSSOCIAUX.GOUV.FR, VOUS AVEZ
CONNAISSANCE :**

- **Des aides auxquelles vous avez droit,**
- **Du montant de ces aides,**
- **Des conditions d'attribution.**
- **De nombreuses ressources sont par ailleurs disponibles pour vous accompagner au cours des différents événements de votre vie (naissance d'un enfant, recherche d'emploi, décès d'un proche...).**



Distribution des Colis de Noël :

UN SYSTÈME ALTERNATIF A ÉTÉ DÉCIDÉ PAR LES ÉLUS POUR NE PÉNALISER PERSONNE

Chaque année, la municipalité de Varennes a pour tradition de distribuer plus de 450 colis de Noël aux habitants **de plus de 64 ans**, un geste particulièrement apprécié (1 colis par foyer).

Cependant, en raison de la réglementation européenne nous devons appliquer le **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**. C'est la raison pour laquelle nous avons été obligés de demander à chaque personne éligible de s'inscrire en mairie.

Malheureusement, aujourd'hui, seules environ 200 personnes ont pu faire cette démarche. Conscients de l'importance de cette distribution pour les Varennois, et afin de ne pas priver les bénéficiaires habituels de ce précieux cadeau, les élus municipaux ont décidé d'adopter un système alternatif.

Lors de la remise des colis, les personnes devront signer sur place pour autoriser l'utilisation de leurs coordonnées pour l'année suivante.

Ce nouveau processus permettra de continuer à respecter la réglementation tout en maintenant cette tradition si chère à notre commune. **Nous remercions les habitants de leur compréhension et espérons que cette solution satisfera tous les bénéficiaires**



José RUIZ,
Maire de Varennes-sur-Seine

Gens du voyage à nouveau installés illégalement sur la Grande Garenne

PLUSIEURS HABITANTS ONT ALERTÉ LA MUNICIPALITÉ DE L'ARRIVÉE DE GENS DU VOYAGE



La municipalité a immédiatement réagi. **Sur place, des élus, des membres de la police ainsi que des agents communaux ont été constater les dégâts causés par l'installation des caravanes.** Face à ces faits, la municipalité a déposé une plainte pour occupation illégale du terrain et dégradation des biens publics.

Par ailleurs, **un arrêté d'expulsion a été pris.** Nous avons également alerté le **Sous Préfet** de cette situation afin que les mesures nécessaires puissent être rapidement mises en œuvre.

Il est à noter que la municipalité, bien que tentant de barrer l'accès au site pour éviter toute installation supplémentaire, a été **contrainte par la police de laisser une voie d'accès pour maintenir une porte de sortie.**

Bien que des mesures légales soient en cours, nous tenons à conserver un dialogue avec les personnes concernées. C'est pourquoi les élus municipaux effectueront régulièrement des visites sur place afin d'établir une discussion ouverte. **L'objectif de ces échanges sera de leur demander de quitter volontairement les lieux dans les plus brefs délais**, tout en essayant de gérer cette situation avec calme et respect mutuel.

Fermeture du Centre Socioculturel

Le Centre Socioculturel sera fermé du **28 octobre** au **31 octobre**.



Le Centre de Loisirs restera ouvert durant toutes les vacances de la Toussaint



Eclairage public



LA RÉPONSE À VOS DEMANDES

Une modification des horaires de l'éclairage public a été réalisée sur la demande des habitants. Depuis le **9 septembre**, l'éclairage public est **éteint de 23h30 à 05h00** et sera programmé pour que la période d'éclairage se fasse en fonction de la luminosité extérieure. L'éclairage public sera ainsi déclenché automatiquement lorsque la luminosité baissera (environ 20h00 en ce moment, puis de plus en plus tôt et de même le matin).



Compteur Linky

CE QU'IL FAUT SAVOIR



Depuis quelques jours, une information circule autour des compteurs Linky et des frais à venir pour ceux qui ne l'ont pas encore installé. Certains foyers redoutent une amende, mais qu'en est-il vraiment ? Voici un éclairage sur la situation.

Contrairement aux rumeurs qui circulent, aucune amende ne sera infligée aux personnes refusant l'installation du compteur Linky. Les compteurs traditionnels restent légaux et peuvent continuer à être utilisés. Cependant, les "sans-Linky" devront payer environ 64 euros par an (soit 4,16 € HT par mois) pour couvrir le coût des relevés manuels, souvent appelés "relève à pieds".



Octobre Rose



MOBILISATION ET DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN DANS LE SUD DE LA SEINE-ET-MARNE

Chaque année, le mois d'octobre se teinte de rose pour une cause essentielle : la lutte contre le cancer du sein. "

En France, une femme sur huit est touchée par le cancer du sein au cours de sa vie, mais dépisté à temps, ce cancer est guérissable dans 9 cas sur 10. Le dépistage est une étape clé dans la prévention du cancer du sein. Il permet de détecter la maladie à un stade précoce, avant même l'apparition des symptômes. **En France, les femmes de 50 à 74 ans sont invitées tous les deux ans à réaliser une mammographie dans le cadre du programme national de dépistage organisé. Plusieurs centres sont mobilisés pour accueillir les femmes et les accompagner dans leur démarche de dépistage:**

Centre Hospitalier de Fontainebleau

Adresse : 55 Boulevard du Maréchal Joffre, 77305 Fontainebleau

Téléphone : 01 64 69 65 00

Propose des consultations spécialisées et un service de mammographie pour le dépistage du cancer du sein.

Centre de Santé de Montereau-Fault-Yonne

Adresse : 3 Rue de la Faiencerie, 77130 Montereau-Fault-Yonne

Téléphone : 01 64 70 50 50

Offre des consultations de médecine générale et un service de radiologie pour les examens de dépistage.

Centre d'Imagerie Médicale du Sud Seine-et-Marne (CIMSSM)

Adresse : 2 Rue Georges Clémenceau, 77000 Melun

Téléphone : 01 64 52 51 20

Ce centre regroupe une équipe spécialisée en imagerie médicale, offrant un accès rapide au dépistage par mammographie.

Comment participer à Octobre Rose ?

Outre les dépistages, de nombreux événements sont organisés dans la région pour sensibiliser le grand public. Des marches, des conférences, et des ateliers d'information permettent de diffuser des messages importants sur l'importance de la prévention. En participant ou en faisant un don à des associations comme La Ligue contre le cancer, chacun peut contribuer à cette lutte.

Dates à retenir

SERVICE DE BUS GRATUIT POUR 60 ANS ET PLUS	PASSAGE DE LA BALAYEUSE	RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS	DÉRATISATION
Pour se rendre au Bréau Les jeudis : 10 octobre, 24 octobre et 7 novembre	Jeudi 24 octobre Vendredi 25 octobre	Les mardis : 1 octobre et 15 octobre	8 octobre

ÉTAT CIVIL

Naissances

Marie-Urielle GAMBA née le 15 Août 2024

Mariages

Mehdi BENHNIA et Yasmine MOUTMINE mariés le 31 Août 2024

Annas TAIEBI et Hella MOUGHAMIR mariés le 7 Septembre 2024

Mohamed LACHEMI et Audrey LAMBERT mariés le 14 septembre 2024

Bruno SAULAY et Dominique RIVIERE mariés le 28 septembre 2024

Décès

Marie LOUIS décédée le 9 Août 2024 à l'âge de 61 ans

Sylviane FAYS décédée le 26 Août 2024 à l'âge de 69 ans

Pierre MANGIN décédée le 16 Septembre 2024) l'âge de 95 ans

Retrouvez toutes les associations varennoises et leurs contacts sur le site web de la ville : <https://varennes-sur-seine.fr/commune/associations-varennoises/>

Maison des Alevis de Varennes



L'association Maison des Alévis de Varennes poursuit ses activités à grande vitesse. Pour marquer la fin de la saison, nous avons, comme à notre habitude, organisé un pique-nique qui a rencontré un grand succès. De nombreux lots ont été gagnés ce jour-là, et nous remercions le Poséidon pour leur coopération et leur aide.

Nous avons également organisé, au sein de notre local, le partage de la soupe d'Aşure, célèbre dessert Alévi. La soupe d'Aşure est le symbole de l'unité, de la solidarité, de la fraternité, du partage et de l'abondance.

Nous avons eu l'honneur, ce jour-là, de partager cette soupe avec Mme VRAIN, adjointe au Maire, ainsi qu'avec d'autres élus, notamment M. MEUNIER et M. AOUAOU.

C'est sur cette note que nous avons clos la saison et que nous débutons progressivement la nouvelle, avec la reprise des cours de saz (instrument à cordes), qui auront lieu tous les dimanches.



Espérance Varennoise

L'ESPÉRANCE VARENNOISE A REPRIS SES RÉPÉTITIONS LE 11 SEPTEMBRE AVEC DE NOUVEAUX OBJECTIFS.

Entre autres, travailler sur un répertoire pour les cérémonies officielles mais surtout sur un répertoire de variété pour des animations et des concerts.

Si vous êtes intéressés et si vous avez envie de faire de la musique, n'hésitez pas renseignez-vous ou venez nous écouter. Les répétitions se déroulent tous les mercredis de 18h30 à 20h30, à la maison des associations au 1er étage.

Pour tous renseignements : BAZIRE Daniel au 06 76 05 28 28

La saison de reprise bat son plein au Dojo avec le Dakaïto Ryu

Les 19 et 20 octobre prochains, le club ouvrira ses portes à une génération montante d'adeptes d'arts martiaux pour un stage unique en son genre.

Les enfants âgés de 7 à 13 ans auront l'opportunité de plonger dans l'univers captivant du Dakaïto Ryu, avec la possibilité de passer la nuit au dojo. Cet événement, ouvert à tous, promet de mêler l'apprentissage des techniques traditionnelles à la camaraderie au sein d'un cadre authentique. C'est une occasion rare pour les jeunes passionnés de découvrir l'héritage martial du Dakaïto Ryu et de vivre une expérience inoubliable au sein du club dynamique.

Ce stage est ouvert à tous même au non pratiquant.

Venez essayer un entraînement gratuit : les mardis et vendredis : enfants de 3 à 7 ans de 18h00 à 19h00 Enfants de 8 à 12 ans de 19h00 à 20h00- Ados/Adultes à partir de 20h00.

Pour plus d'information vous pouvez contacter Annie au 0681825978 , voir des photos et vidéos sur nos réseaux sociaux :

Un site internet : www.dakaïto.com

Un Facebook : DAKAÏTO RYU VARENNES SUR SEINE

Un Instagram : DAKAÏTO RYU VARENNES SUR SEINE





Les Petits Varennois Louis Aragon

L'association « Les petits varennois Louis Aragon » est heureuse de participer à sa quatrième rentrée auprès des élèves de l'école maternelle Louis Aragon.

Comme ces trois dernières années, notre association a pour but de financer un projet de fin d'année qui sera offert aux enfants ainsi que l'organisation de la fête de fin d'année.

À cet effet, un stand sucré sera installé chaque veille de vacances scolaires afin de proposer une vente de crêpes ou de gâteaux et de boissons chaudes pour régaler vos papilles !

Aussi, et comme chaque année depuis la création de notre association, Halloween marquera notre premier gros événement de l'année scolaire.

Les élèves et leur famille seront invités à nous rejoindre à un défilé horrifique ainsi qu'à une chasse aux bonbons aux alentours de l'école maternelle !

Préparez vos plus beaux déguisements, nous vous attendons nombreux !



Rejoignez-nous ! Que vous soyez débutant, passionné ou en recherche d'une activité adaptée, Vivons Sport vous accueille avec enthousiasme et bienveillance.

Pour en savoir plus sur nos programmes ou pour vous inscrire :
vivons_sport

Vivons Sport : Ensemble, développons le sport pour tous !

Vivons Sport

UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE TOUS, DEPUIS 2013

Créée en 2013, l'association Vivons Sport est un acteur majeur dans le domaine du sport en offrant une large gamme de services adaptés à tous les âges et tous les publics. Son ambition est claire : promouvoir le sport pour tous et favoriser l'inclusion sociale à travers des activités sportives variées.

Une offre sportive pour tous

L'association propose plusieurs programmes diversifiés, destinés à répondre aux besoins de chacun :

Baby Sport : Un programme dédié aux tout-petits (3 à 5 ans), qui permet de découvrir et de s'initier aux bases du sport dès le plus jeune âge. À travers des jeux ludiques et des exercices adaptés, les enfants développent leur motricité tout en s'amusant.

Multi-sport : Pour les enfants de 6 à 12 ans, ce programme permet de découvrir différentes disciplines sportives au fil des séances. C'est l'occasion parfaite pour les jeunes de tester plusieurs sports avant de choisir leur préférence.

Perfectionnement football : Pour les amateurs de ballon rond, Vivons Sport propose des séances de perfectionnement en football. Celles-ci s'adressent aux jeunes qui souhaitent améliorer leurs compétences techniques, tactiques et physiques, tout en évoluant en étant encadré par des professionnels qualifiés.

Sport Adapté : Du sport adapté pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap ou ayant des difficultés motrices, mentales ou sensorielles. Ce programme adapté permet à chacun de pratiquer une activité sportive.

Les Amis du Temps Libre

PROGRAMMATION DES PROCHAINS THÉS DANSANTS

- Mardi 15 octobre 2024 = Thé dansant avec Tony Calves
- Mardi 12 Novembre 2024 = Thé dansant avec Ysoline Trichot

Renseignements : 06.14.71.59.97

Réservation : le vendredi de 14h à 17 h





Les jardins familiaux

PROCHAIN CONSEIL CONSULTATIF

Assemblée Générale des Jardins Familiaux le 09 NOVEMBRE 2024 à 18h00 Salle Victor COLLIN.

Ordre du jour:

- Bilan moral et d'activité,
- Bilan financier,
- Renouvellement des cotisations,
- Questions diverses

La présence de tous les adhérents est indispensable à cette assemblée générale.

Cet article tient lieu de convocation.

Yoga Qi Gong



REPRISE DES COURS TOUS LES JEUDIS :

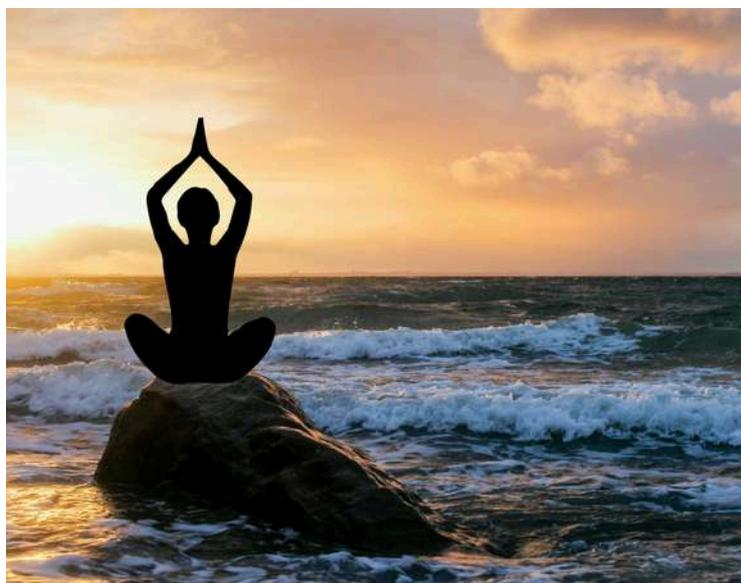
YOGA de 17h40 à 19h00

OM KI DO CH'I de 19h10 à 20h00

QI GONG de 19h10 à 20h40

Les varennois peuvent bénéficier d'une remise de 10% sur présentation du Pass Loisir et 3 séances d'essai vous sont offertes.

Pour tous renseignements : Mme SIGONNEAU Hélène au 06 33 10 72 16 - Présidente du Lotus de Jade.



Judo

Une nouvelle saison commence avec son lot de bonnes nouvelles. D'abord, notre club vient d'être labellisé par notre fédération d'après 4 critères.

Nombre de licences, variété des activités (judo/ju-jitsu/taïso), arbitrage et commissaire sportif, formation BPJEPS judo d'un de nos professeurs.

D'autre part, les inscriptions et réinscriptions sont très positives (effet JO).

Rappel : on peut s'inscrire toute l'année.



Badminton



Le Badminton est un sport mixte convivial de 8 à 88 ans. Un essai peut être réalisé gratuitement.

Les horaires sont les suivants :

Adultes : Lundi 18h00 à 20h30 ; Mercredi 20h30 à 23h00

Enfants : CLUB LABELLISÉ 2 ÉTOILES

mercredi 18h30 à 19h30 (8 ans à 11 ans)

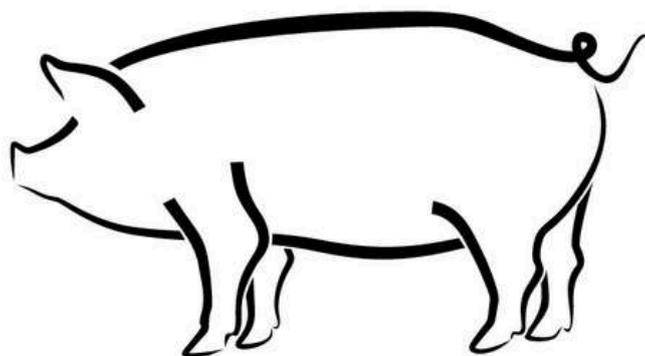
mercredi 19h30 à 20h30 (12 ans à 16ans)





Repas dansant Saint-Cochon

Salle Jean Ferrat



Mercredi
27 novembre

11h45

Réservé aux Varennois de plus de 60 ans.
Tarif : 20€ par personne.
Inscription en mairie
du 14 octobre au 13 novembre